

Commission Départementale d'Arbitrage

Compte-rendu de réunion

Lundi 8 juin 2009

Participants :

Nadège COUCAUD	Présidente du comité départemental
Jacqueline GRAVOUILLE	Instructeur départemental d'arbitrage
Magalie LIMOUSIN	Instructeur départemental adjoint d'arbitrage
Nicolas CHARLOT Nicolas FOUGERAS Eve LEMARCHAND Caroline MONHAROU Arnaud MONTAUD Sophie VANDERPLAETSEN	Membres de la CDA

Absents excusés :

Pierre TRASRIEUX	Cadre Technique Fédéral
Henry JACOMET	Instructeur Régional d'arbitrage
Cédric BONNET	Formateur des commissaires sportifs de la zone Sud Ouest
Patrick DUMAIN	Membres de la CDA

Absents non excusés :

Yannick IGIER	Responsable commission départementale d'arbitrage
Pascal GUILLAUME	Membres de la CDA

Durée de la réunion : 2 heures

Auteur du présent compte-rendu : Sophie Vanderplaetsen

Ordre du jour :

Bilan de la saison écoulée :

- Mise en place des arbitres référents
- Bilan des présences des arbitres sur les compétitions
- Bilan des présences des commissaires sportifs sur les compétitions
- Ecole d'arbitrage
- Calendrier de la ligue
- Listing des arbitres
- Nouvelles dispositions sur l'attitude négative des coaches

Points abordés :

1. Mise en place des arbitres référents

Bons retours sur ce dispositif de la part de la commission sportive.

A renouveler la saison prochaine.

Lors du stage arbitrage de début de saison, le rôle de référent sera rappelé.

En effet plusieurs référents ont eu des difficultés de positionnements.

(Rôle du référent = accompagnement des arbitres débutants)

Des améliorations doivent être ajoutées à ce dispositif :

- Pour les animations benjamins n°1 :

Les minimes souhaitant arbitrer devront être minimales 2 et devront avoir participé à la coupe du jeune officiel de la saison précédente.

- Pour les animations benjamins n°2 :

Les minimes souhaitant arbitrer devront avoir participé à la coupe du jeune officiel de la saison en cours.

- Phase finale du circuit par équipe poussins

A rajouter dans les dates proposées aux arbitres débutants.

- Liste des arbitres débutants

Pour chaque animation, les référents devront fournir à J Gravouille la liste des arbitres débutants ainsi que les éventuelles remarques à l'aide de la fiche type en cours d'élaboration.

2. Bilan des présences des arbitres sur les compétitions

Magalie a réalisé des statistiques sur les présences des arbitres sur les compétitions départementales (voir annexe 1).

En début de saison, Magalie et Jacqueline ont adressé à l'ensemble des arbitres départementaux un courrier en vue de préparer le calendrier de la saison.

Tous les arbitres qui n'ont pas répondu ont tout de même été convoqués sur une seule date, et ne se sont pas présentés le jour de la compétition.

M & J ont donc proposé pour la saison prochaine de ne pas convoquer les arbitres qui ne répondront pas au questionnaire.

Ainsi les arbitres non convoqués devront faire la démarche de se manifester auprès de M ou J s'ils sont intéressés par l'arbitrage.

Décision approuvée par les membres de la CDA.

Les relances de Pierre Trasrieux sont à maintenir.

3. Bilan des présences des commissaires sportifs sur les compétitions

Cédric Bonnet, dont l'absence était prévue, a envoyé un bilan aux membres de la CDA. (Voir annexe 2)

- peu de commissaires sportifs

(« 2 familles représentent à elles seules 75 % des commissaires présents »)

- examen du pré-requis

Taux de réussite faible (50 %)

La partie pratique n'est pas prise en compte dans l'évaluation des candidats.

Constat : Les candidats au pré-requis ne sont que des ceintures marron.

Cette saison 6 nouveaux commissaires sportifs départementaux ; leurs diplômes seront remis lors du 1^{er} stage d'arbitrage de la saison, 4 promus au niveau Régional, 1 au niveau Inter Régional et 1 au niveau National (voir annexe 3).

Les responsables de l'examen sont satisfaits du principe de refuser les candidats inscrits hors délais.

- rôle de chacun à redéfinir

Commissaires sportifs / arbitres / conseillers techniques / responsables des compétitions / délégués des compétitions

- comment attirer les commissaires sportifs ?

La question de la vacation des commissaires sera évoquée par Nadège lors de l'AG de la ligue du 12 juin 2009.

Rappel sur les vacations :

arbitre stagiaire départemental = 15,25 euros

commissaire sportif interrégional = 12,50 euros

commissaire sportif départemental = 10 euros

arbitre départemental = 20 euros

De plus les vacations pour les commissaires ne sont jamais les mêmes d'une compétition à une autre, ni d'un commissaire à un autre (à niveau équivalent).

4. Ecole d'arbitrage

Nadège prévoit d'imprimer un exemplaire du livret du commissaire sportif pour chaque club, à livrer lors des prochaines assises.

Ce livret sera adapté au niveau national.

Des formations sur la tenue de tableaux peuvent être réalisées dans le cadre de l'école d'arbitrage, sur demande des clubs.

5. Calendrier de la ligue

La CDA juge utile d'intégrer dans le calendrier de la ligue :

- un tableau récapitulatif des différentes modalités d'inscriptions aux examens de grade (shiai, kata, pré-requis).

- la date d'examen d'arbitre départemental en plus de la date d'examen d'arbitre régional.

- le document réalisé par le CDA en début de saison et qui décrit les requis pour obtenir les titres d'arbitre ou de commissaire sportif départementaux (voir annexe 4)

(Correction à apporter pour examen arbitre départemental : 3 dates au lieu de 4 car difficile de trouver 4 dates au niveau départemental)

Il n'y a ni équivalence ni aménagement pour le requis de commissaire sportif.

6. Listing des arbitres

Nicolas Fougeras mettra à jour le listing à partir des retours du questionnaire de début de saison.

La mise à jour des titres d'arbitres sur le site de la FFJDA se fait par les responsables d'arbitrage (quelques retards actuellement).

7. Nouvelles dispositions sur l'attitude négative des coachs

Aujourd'hui, un arbitre n'a pas le droit de demander à un coach de partir quelle que soit son attitude.

Il doit faire intervenir le responsable des arbitres et de la manifestation.

En projet :

L'arbitre pourrait donner un 1^{er} avertissement au coach.

Au 2^e avertissement, le coach serait exclu du plateau de compétition.

Les avertissements seraient historisés par le délégué de la compétition.

Sophie revient sur l'incident qui s'est passé à Brive entre Henry Jacomet et un coach, car elle ne comprend pas pourquoi les membres du CDA n'ont pas été tenus informés de cet incident autrement que par une voie non officielle.

Jacqueline formule plusieurs explications :

- il s'agissait d'une compétition de niveau régional donc ne concernant pas directement la CDA
- le dossier est en cours d'instruction donc une communication officielle sur ce sujet serait prématurée et risquerait surtout de compromettre une résolution amiable entre les 2 parties.

Prochaine réunion :

A organiser en début de saison prochaine.